

BALADES CULTURELLES DANS LA MÉMOIRE

12^e Saison - N°98 - Dimanche 5 mai 2019

DU TÉLÉGRAPHE AUX VALLÉES DE L'ARCEAU ET DE LA CLOUÈRE

Télégraphe Chappe



Claude CHAPPE
1763-1805

Le **télégraphe Chappe** (ou télégraphe aérien) était un moyen de communication (télégraphe) visuel par sémaphore, sur des distances de plusieurs centaines de kilomètres, mis au point par Claude Chappe en 1794. Les sémaphores sont en général placés sur des tours dites tours Chappe.

La tour du télégraphe pouvait avoir une forme carrée, ronde ou pyramidale, mais le sémaphore qui la coiffait pouvait être aussi placé sur un clocher.

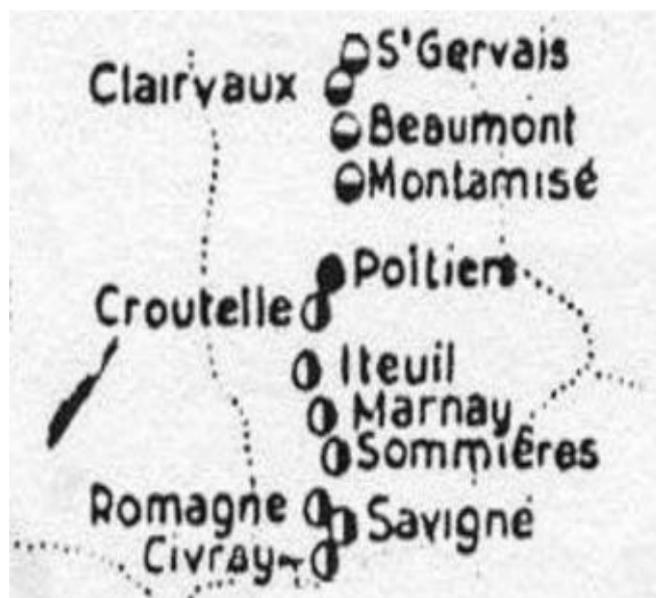
De longue date, les hommes ont tenté de communiquer sur de longues distances. Entre la distribution de plis portés par une personne sur un cheval au galop et le télégraphe électrique, Claude Chappe met au point un ingénieux système de télégraphe aérien pendant la Révolution. Chaque tour Chappe était surmontée d'un sémaphore, visible à la jumelle de la tour voisine distante de 10 à 15 km.

Le réseau suivait les grandes voies de communication que l'on retrouve aujourd'hui dans le tracé des routes nationales et des autoroutes. Ainsi la ligne Paris – Tours – Poitiers – Angoulême – Bordeaux – Bayonne fut opérationnelle en 1822. C'est sur cette ligne que se situait le télégraphe de Marnay entre celui d'Iteuil au nord et celui de Sommières au sud.

La tour Chappe était constituée : d'un sémaphore appelé signal, mât muni d'un régulateur pivotant et de deux indicateurs articulés, d'une salle de travail à l'étage où le stationnaire observait les tours voisines et actionnait le système de manoeuvre du signal, d'un local de repos en dessous où le stationnaire pouvait descendre se reposer un quart d'heure après le coucher du soleil à un quart d'heure avant le lever du soleil.

Deux stationnaires affectés à la tour assuraient son fonctionnement et se relayaient chaque jour à midi.

A l'origine, les mécanismes furent construits par les ateliers de l'administration centrale, dans les locaux de l'administration du télégraphe. En 1833, leur construction passa dans un atelier privé parisien.



Les télégraphes dans la traversée du département de la Vienne

Le mécanisme était composé :

D'un mât de 7 mètres peint de couleur bleu ciel dans sa partie extérieure, équipé d'une échelle pour accéder aux éléments mobiles afin d'en assurer l'entretien.

D'un bras principal de couleur noire nommé « régulateur » de 4,60 m de longueur sur 0,35 m de largeur.

De deux ailes noires nommées « indicateurs » de 2 m sur 0,30 m.

De contrepoids gris pour chaque indicateur nommés « fourchettes »

D'un système de manoeuvre au pied du mât dans la salle de travail nommé « manipulateur », qui reproduisait à l'identique, les positions du signal.

D'un système de transmission par câbles et poulies de renvoi.

La structure du régulateur et des indicateurs étaient en chêne, garnie de persiennes fixes pour réduire la prise au vent en bois de pin. Les poulies étaient en orme, les poignées en frêne, et les mécanisme en fer, bronze et laiton.

C'est en 1790 que Chappe définit un nouveau projet destiné au gouvernement afin qu'il soit « à même de transmettre ses ordres à une grande distance et le plus rapidement possible ».

En mars 1792, il transmet une nouvelle pétition à l'Assemblée législative dans laquelle il décrit son invention comme « le moyen certain d'établir une correspondance telle que le corps législatif puisse faire parvenir ses ordres jusqu'à nos frontières et en recevoir la réponse au cour d'une même séance ».

En 1793, un premier essai est mené sur une distance de 26 km. Au mois d'août 1793, la première ligne, Paris – Lille est créée. Suivront de nombreuses autres jusqu'à l'année 1822 qui verra la création de la ligne Paris – Bayonne.

À l'origine, Chappe donna le nom de **tachygraphe** à son invention du grec ancien ταχύς « takhus » /rapide/ et γραφῆν « graphein » /écrire/ qu'on peut traduire par écrire rapidement. Le comte Miot de Méliot lui propose alors d'utiliser le mot **télégraphe** qu'il jugeait plus adapté. Du grec ancien Τηλεξ « télé » /loin/ et γραφῆν « graphein » /écrire/ qu'on peut traduire par écrire de loin.

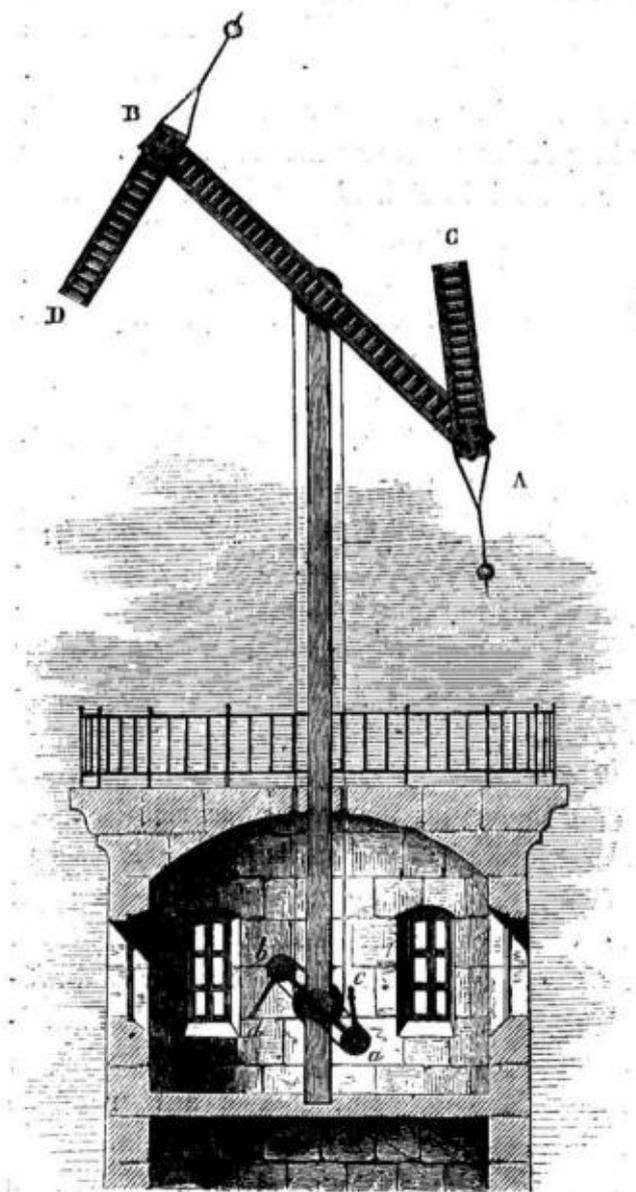


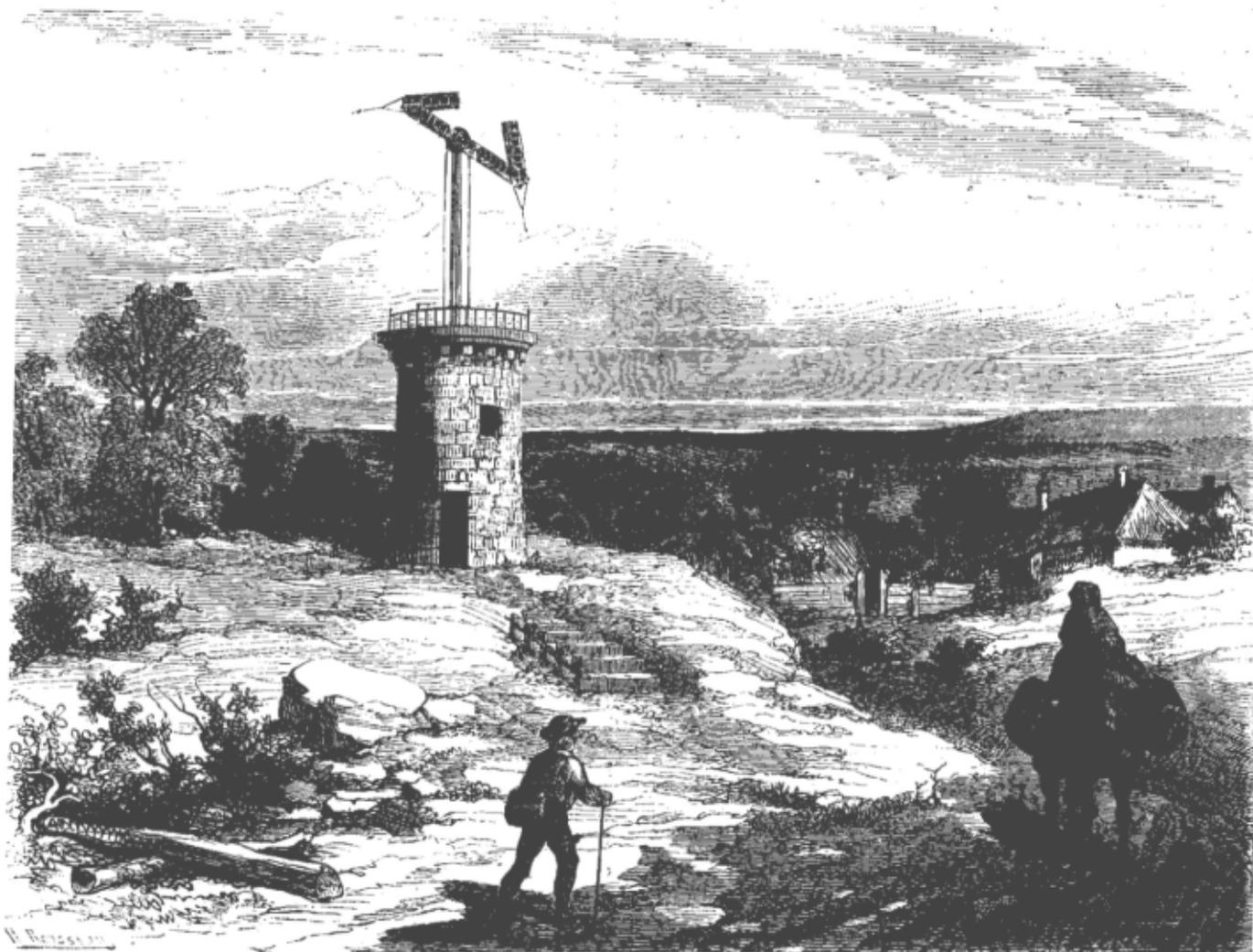
Fig. 19. — Télégraphe de Chappe.

Pour qu'un message soit envoyé et reçu, il était nécessaire avant tout de le coder en signaux. Cette opération était effectuée par le directeur de la station de départ qui utilisait le code télégraphique alors en usage. N'était alors transmis qu'une suite de messages.

Les stationnaires relayaient ces messages observés à la lunette en actionnant le mécanisme de leur tour et consignaient les signaux transmis dans un registre.

Le Télégraphe de Marnay (1822 - 1852)

Poste n° 50



Corbeil, Crété et Fils, imp.

Furne, Jouvet et Cie, éd.

Fig. 20. — Poste de télégraphie aérienne.

Dans un de ses fascicules consacrés à l'histoire de Marnay, Paul RENAUDIN a eu l'occasion d'évoquer le télégraphe de Marnay : « Nous sommes le 9 août 1826, l'année a connu un été lourd et orageux et lorsque la nuit tombe le ciel devient à nouveau menaçant. Il est presque minuit lorsqu'éclate un orage d'une violence peu commune. Deux hommes sont pourtant dehors, ils se hâtent de rentrer, ils n'ont pas besoin de lanterne, la lueur des éclairs illumine la route. Il s'agit de Jean LAFFAYE, télégraphiste, et de François GRIMAUD également employé au télégraphe. Dès le début de l'orage, ils se sont précipités au télégraphe afin d'arrimer solidement les bras mobiles qui s'articulent au sommet de la tour.

La tour du télégraphe est, à cette époque, un monument important de Marnay. ..

Quand ils pénètrent dans le bourg, il est minuit moins le quart, soudain une lueur formidable illumine l'église... Ils se mettent à hurler que l'église est en feu, quelques fenêtres s'ouvrent, tout est noir, on les traite d'ivrognes.

Le lendemain, il faut se rendre à l'évidence, l'église a bel et bien été foudroyée. »

Cet été 1826 a laissé le souvenir de nombreux et violents orages dans toute la France. Dans un journal de l'époque, Le Journal de la Vienne, sont consignées les températures du mois d'août. Ce mois commençait avec une température de 30° et le 9 il faisait encore 25° ½.

Quant à nos deux stationnaires, Jean LAFFAYE, était né à Marnay vers 1790. Avant de devenir télégraphiste il avait été, comme son père Joseph LAFFAYE, tailleur d'habits. En 1820 il avait épousé à Marnay Radeconde PROUX, couturière, née vers 1800 à Château-Larcher. François GRIMAUD était également né à Marnay en l'an X, fils d'André GRIMAULT, sabotier et sacristain et de Françoise DUPONT. Il n'était pas encore marié lors de cet évènement climatique puisque c'est deux mois plus tard qu'il épousait à Marnay, Marie BRUN, née à Marnay en 1807, fille de Pierre BRUN, menuisier et de Marie MOISSARD.

L'utilisation du télégraphe pour la transmission des messages était somme toute assez sûre. Seul l'émetteur connaissait le contenu du message qui était codé avant son envoi. Le destinataire, à son tour, n'en avait connaissance qu'après l'avoir décodé. Entre l'émetteur et le récepteur, les stationnaires ne transmettaient que des signaux codés totalement incompréhensibles pour eux.

Aujourd'hui, le Télégraphe a laissé son souvenir à un lieu, le plus élevé de la commune (142m), mais plus aucune trace de la tour de pierre qu'il fut pendant une trentaine d'années.



Lunette de stationnaire permettant de voir précisément le signal émis par la tour précédente

 Petite activité	 Grande activité. Cette activité annule la petite	 Petite urgence. Cette urgence annule la grande activité	 Grande urgence. Cette urgence annule la petite	 Signal de réception	 Signal d'attente
 Signal de répétition de correspondance	 Signal final	 Congé de 1/2 d'heure	 Congé de 1/2 heure	 Congé d'une heure	 Congé de deux heures
 Erreur d'agent qui annule un faux signal porté au fini	 Suspension de brumaire	 Suspension d'absence	 Suspension de petit dérangement	 Suspension de grand dérangement qui exige la présence de l'inspecteur	 Suspension de retard

Parcours

Sur le parcours nous allons rencontrer trois fontaines :

La Fontaine des **Moutes** (Mottes). Elle alimente un ruisseau permanent qui se jette dans la Clouère au pont du Grand Gué.

La Fontaine de La Ragote. Surgit sur le bord du chemin qui traverse le bois, le coupe et oblige le passant à une exercice d'équilibre sur quelques pierres posées pour ça.

La Fontaine aux Fées.

Cette fontaine qui sort et descend à travers le coteau est visitée certaines nuits d'hiver par les fées qui viennent y laver leur linge. Alors la nuit on entend les coups répétés des battoirs des lavandières qui battent leur linge.

Quelques microtoponymes rencontrés :

Nous traverserons une zone de jardins dénommée **Les Moutes** (Les Mottes). Ce nom, commun à tout le Poitou, marais poitevin et vendéen désigne des petites parcelles de terrain souvent entourées de fossés, conquise sur le marais.

La Baegnerie (La Baignerie) La plaine baignée par la Clouère lors de ses débordements. Le chemin donc, dit Chemin de La Baignerie.

Les Croix Prés. A l'origine, au singulier, la **Crés Peràe** (La Croix Perrier). Cette croix était-elle en pierre ou portait-elle le nom (Perrier) de celui qui l'avait érigée ?

Rochelet. A l'origine La Roche Jhalae (La Roche Jallais). Cette dénomination pourrait être une construction tautologique. La Roche + Jhalae qui pourrait être un représentant de jal- qui a donné de nombreux toponymes, à partir du radical cal et gal- qui vivent encore dans caillou et galet.

La Jharijhe (La Jarrige). C'est le pendant poitevin de l'occitan garrigue. Ce toponyme désigne un terrain aride, rocheux, peuplé de chêne rabougris. Lorsque vous voyez les lieux vous comprenez facilement le sens.

TABLEAU donnant les renseignements concernant chaque poste télégraphique aérien.

LIGNE	Distance à la tour précédente dans le poste	Distance entre les postes	Altitude	Élévation au-dessus du sol
DE PARIS À BORDEAUX				
S ^t Gervais bois chéches	2 000 ENE	8 800	152	2,36
Clairvaux (1822)	2 000 N	9 500	171	2,90
Beaumont (1825)	1 300 NO	10 800	153	2,70
Moutamisé (1825)	2 300 N	9 000	118	2,60
Poitiers N°1	Palais de Justice		118	24..
... id... N°2				
... id... N°3		6 000	...	30..
Croulette (1822)	1 000 N	8 200	144	2,66
Heuil (1822)	3 800 SO	9 600	144	5..
Marnay (1822)	1 500 SO	10 100	142	5,25
Sommiers (1825)	3 000 NE	7 500	158	4,66
Romagne (1825)	5 500 SE	5 300	147	11,00
Savigné (1825)	4 100 NE	7 000	158	6,16
Civray (1825)	1 900 SSE	9 200	151	6,33